

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 6 octobre 2022
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 35

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/10/2022 (accusé de réception du 14/10/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés publics après consultations

Il s'agit d'autoriser la signature de cinq marchés publics.

Lors des séances des 5, 19 et 26 septembre 2022, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- ***Services de télécommunications***

Le marché a pour objet la réalisation de prestations de services de télécommunication fixe et mobile avec la fourniture limitée d'accessoires.

La consultation s'est déroulée dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, composé comme suit :

- Ville de Quimper ;
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quimper ;
- Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Quimper Bretagne Occidentale.

Le coordonnateur du groupement est la ville de Quimper, en charge de la passation, de la signature et de la notification de l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne, à l'exception des avenants éventuels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations se décomposent en deux lots :

Lot	Désignation
01	Téléphonie fixe
02	Téléphonie mobile

Chacun des lots constitue un accord-cadre avec un montant maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande, à l'exception des communications qui seront engagées en fonction de la consommation réelle résultant de l'abonnement souscrit.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique et conclu à compter de sa date de notification pour une période initiale de 36 mois, reconductible tacitement une fois pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois.

Les montants maximums du marché sont les suivants :

Période	Lot 1	Lot 2
1 (36 mois)	600 000 € HT	450 000 € HT
2 (12 mois)	200 000 € HT	150 000 € HT
Total (48 mois)	800 000 € HT	600 000 € HT

La répartition prévisionnelle annuelle, pour chaque membre du groupement, est la suivante :

Membre du groupement	Lot 1	Lot 2
Ville de Quimper	55 %	0 %
Quimper Bretagne Occidentale	32 %	82 %
CCAS de la Ville de Quimper	6 %	15 %
CIAS de Quimper Bretagne Occidentale	7 %	3 %
TOTAL	100 %	100 %

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE (HT) ⁽¹⁾
1	ORANGE SA 111 quai du Président Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX	381 815,92 €
2	Société Française du Radiotéléphone (SFR) 16 rue du Général Alain de Boissieu	326 521,80 €

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE (HT) ⁽¹⁾
	75015 PARIS	

(1) Montant établi sur la durée totale du marché

- ***Fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et d'équipements de protection individuelle***

Le marché a pour objet la fourniture et la livraison de vêtements de travail, chaussures et d'équipements de protection individuelle.

La consultation s'est déroulée dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, composé comme suit :

- ville de Quimper ;
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quimper ;
- Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale ;
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Quimper Bretagne Occidentale.

Le coordonnateur du groupement est la ville de Quimper, en charge de la passation, de la signature et de la notification de l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne, à l'exception des avenants éventuels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations se décomposent en quatre lots :

Lot	Désignation
01	Fourniture et livraison de vêtements de travail pour les services techniques
02	Fourniture et livraison de chaussures sécurité pour les services techniques
03	Fourniture et livraison d'équipements de protection individuelle
04	Fourniture et livraison de vêtements et chaussures autres services

Chacun des lots constitue un accord-cadre avec un montant maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique et conclu à compter du 1er janvier 2023 pour une période initiale d'un an, reconductible tacitement trois fois.

Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lot	Maximum HT
01	120 000,00 €
02	40 000,00 €
03	40 000,00 €
04	65 000,00 €
Total	265 000,00 €

Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

La répartition estimative entre les membres du groupement est la suivante :

Lot	VQ	QBO	CCAS	CIAS
01	54 000 € HT	18 000 € HT	13 500 € HT	4 500 € HT
02	18 000 € HT	6 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT
03	21 000 € HT	6 000 € HT	1 500 € HT	1 500 € HT
04	22 500 € HT	5 000 € HT	5 500 € HT	17 000 € HT
Total	115 500 € HT	35 000 € HT	23 500 € HT	26 000 € HT

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE (HT)
1	TECHNIDIS DOCKS MARITIMES 1 Rue Alain Dordelin 56100 LORIENT	85 312,87 €
2	SAS LYRECO Rue Alphonse Terroir 59770 MARLY	25 112,04 €
3	COMPTOIR METALLURGIQUE DE BRETAGNE (CMB) ZI Hippodrome 5 Rue Hent Glaz 29000 QUIMPER	33 857,76 €
4	TECHNIDIS DOCKS MARITIMES 1 Rue Alain Dordelin 56100 LORIENT	48 166,94 €

- *Contrôle, entretien et maintenance des points d'eau incendie sous pression situés sur le réseau de distribution d'eau potable (2022-2024)*

Le marché a pour objet la réalisation de prestations de contrôle, d'entretien et de maintenance des points d'eau incendie sous pression situés sur le réseau de distribution d'eau potable pour la période 2022 – 2024.

La consultation s'est déroulée dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique, composé comme suit :

- Commune de Briec ;
- Commune d'Ergué-Gabéric ;
- Commune de Pluguffan ;
- Commune de Quéménéven ;
- Commune de Quimper.

Le coordonnateur du groupement est la ville de Quimper, en charge de la passation, de la signature et de la notification de l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne, à l'exception des avenants éventuels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum, attribué à un seul opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. En effet, un allotissement des différentes prestations (contrôle, entretien, maintenance) qui sont étroitement liées entre elles, complexifierait le déroulement des prestations.

L'accord-cadre sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de deux ans.

Les montants totaux des prestations pour la durée de l'accord-cadre sont définis comme suit :

Membre du groupement	Maximum HT
Commune de BRIEC	50 000 €
Commune de ERGUE-GABERIC	50 000 €
Commune de PLUGUFFAN	40 000 €
Commune de QUEMENEVEN	20 000 €
Commune de QUIMPER	200 000 €
TOTAL	360 000,00 €

La répartition prévisionnelle globale, pour chaque membre du groupement, est la suivante :

Membre du groupement	Répartition
Commune de BRIEC	13.89 %
Commune de ERGUE-GABERIC	13.89%
Commune de PLUGUFFAN	11.12 %
Commune de QUEMENEVEN	5.55%
Commune de QUIMPER	55.55 %
TOTAL	100 %

L'attributaire est la société VEOLIA EAU – COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, sise 58 route du Loc'h – ZAC de Gourvily – 29196 QUIMPER (siège social : 21 rue La Boétie – 75008 PARIS), sur la base d'un devis estimatif de 529 024,50 euros HT.

- ***Acquisition, livraison, montage et installation de mobilier de bureau – Bâtiment administratif rue de la Providence à Quimper***

Le marché a pour objet la fourniture, la livraison, le montage et l'installation de mobilier de bureau à destination du nouveau bâtiment administratif situé rue de la Providence à Quimper.

Ce bâtiment a été construit selon une démarche de haute qualité environnementale. Il détient le label Passivhaus. La livraison du mobilier attendu devra être réceptionnée conforme pour la quatrième semaine de janvier 2023.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum. Il est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en quatre lots :

Lot	Désignation
1	Mobilier de bureau
2	Mobilier pour les espaces de réunion
3	Mobilier pour les salles de pause et espaces d'attente (biens réemployés/réutilisés)
4	Mobilier pour les salles d'archives et rayonnages

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre séparé attribué à un seul opérateur économique et sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 18 mois.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lot	Maximum HT
1	250 000,00 €
2	33 000,00 €
3	15 000,00 €
4	5 000,00 €
Total	303 000 €

Le montant maximum prévu pour le lot 4 ne correspondant pas à la réalité du besoin, il a été décidé de le déclarer sans suite pour motif d'intérêt général et de le relancer.

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE (HT)
1	OUEST BUREAU SA, ZA La Montgervalaise 2 – 20 rue du Sureau – 35520 LA MEZIERE	234 964,71 € (offre variante)
2	EFIDIS SARL – ZI de Prat Pip Sud – Rue Robert Schuman – 29490 GUIPAVAS	22 697,46 € (offre de base)
3	OUEST BUREAU SA, ZA La Montgervalaise 2 – 20 rue du Sureau – 35520 LA MEZIERE	14 385,60 €
4	Lot déclaré sans suite pour motif d'intérêt général (motif économique)	

- Acquisition et livraison de fournitures d'équipements pour la création d'aires de jeux d'extérieur pour enfants

Le marché a pour objet l'acquisition et la livraison de fournitures d'équipements pour la création d'aires de jeux d'extérieur pour enfants.

Elle concerne l'achat de structures de jeux de types balançoire, toboggan, structure à grimper, jeux à ressort... ainsi que la mise à jour du plan DWG de l'espace sur lequel elle sera installée.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum. Il est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en trois lots :

Lot	Désignation
1	Fourniture de structures de jeux destinés aux crèches, écoles et centre de loisirs
2	Fourniture de structures de jeux destinés aux aménagements urbains et péri-urbains
3	Fourniture de structures de jeux en bois pour zone de jeux destinés à des zones dites naturelles

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre séparé attribué à un seul opérateur économique.

Chaque accord-cadre sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

Lot	Maximum HT
1	100 000,00 €
2	100 000,00 €
3	100 000,00 €
Total	300 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque année de reconduction.

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE (HT)
1	MECO MANCHEC EQUIPEMENT COLL - 9, route de Kerhuel - 29370 CORAY	28 182,00 €
2	QUALI-CITE BRETAGNE - P.A. du Moulin Neuf 3 - 56310 PEAULE	37 518,00 €
3	KOMPAN - 363 rue Marc Seguin - 77190 – DAMMARIE LES LYS	38 092,50 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à signer ces marchés publics.